



Grant Thornton

L'instinct de la croissance

Plaquette annuelle

JIS

JEUNESSE INTER SERVICE - LA CRAU

Exercice clos le 31/12/2019

JIS

JEUNESSE INTER SERVICE - LA CRAU

BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE
83260 LA CRAU

Exercice clos le 31/12/2019

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843

29 rue DU PONT
92200 NEUILLY SUR SEINE

Bilan Association

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 383	29 383		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	43 341	40 894	2 446	-253
Autres immobilisations corporelles	161 139	122 504	38 635	12 143
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés	10 710		10 710	10 523
ACTIF IMMOBILISE	244 573	192 782	51 791	22 413
Stocks				
Matières premières et autres approv.	1 280		1 280	1 139
Avances et acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	
Créances				
Usagers et comptes rattachés		788	-788	-1 885
Autres créances	94 561		94 561	136 219
Divers				
Disponibilités	527 463		527 463	533 710
Charges constatées d'avance	637		637	2 804
ACTIF CIRCULANT	624 942	788	624 153	671 987
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	869 515	193 570	675 944	694 400

Bilan Association

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	184 573	156 853
Autres réserves	177 142	177 142
Report à nouveau	49 130	33 227
RESULTAT DE L'EXERCICE	36 187	15 903
FONDS PROPRES	447 032	383 125
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	76 115	72 669
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	76 115	72 669
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 815	76 495
Dettes fiscales et sociales	88 083	116 441
Autres dettes	661	419
Produits constatés d'avance	48 238	45 251
DETTES	152 797	238 606
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	675 944	694 400

Compte de résultat Association

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
Production vendue	352 759
Subventions d'exploitation	687 098
Reprises et Transferts de charge	17 724
Cotisations	50 346
Autres produits	7 900
Produits d'exploitation	1 115 827
Achats de matières premières	9 922
Variation de stock de matières premières	-140
Autres achats non stockés et charges externes	236 667
Impôts et taxes	49 684
Salaires et Traitements	625 432
Charges sociales	147 690
Amortissements et provisions	12 734
Autres charges	4
Charges d'exploitation	1 081 993
RESULTAT D'EXPLOITATION	33 835
Produits financiers	2 081
Résultat financier	2 081
RESULTAT COURANT	35 916
Produits exceptionnels	1 195
Charges exceptionnelles	580
Résultat exceptionnel	614
Impôts sur les bénéfices	343
 EXCEDENT OU DEFICIT	 36 187
Contribution volontaires en nature	
Bénévolat	181 835
Total des produits	181 835
Secours en nature	181 835
Total des charges	181 835

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : JIS JEUNESSE INTER SERVICE - LA CRAU

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 675 945 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 36 187 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/03/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 3 à 4 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 4 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 383			29 383
Immobilisations incorporelles	29 383			29 383
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 620	2 721		43 341
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 294			10 294
- Matériel de transport	4 500			4 500
- Matériel de bureau et informatique mobilier	111 646	34 699		146 345
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	167 060	37 419		204 480
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	10 523	187		10 710
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 523	187		10 710
ACTIF IMMOBILISE	206 967	37 606		244 573

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		37 419	187	37 606
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		37 419	187	37 606
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 383			29 383
Immobilisations incorporelles	29 383			29 383
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 873	293	271	40 894
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 264	30		10 294
- Matériel de transport	4 500			4 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	99 534	8 177		107 710
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	155 170	8 500	271	163 398
ACTIF IMMOBILISE	184 553	8 500	271	192 782

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 95 199 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	94 561	94 561	
Charges constatées d'avance	637	637	
Total	95 199	95 199	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Personnel Produits à recevoir	661
Produits divers à recevoir	27 510
PAR Rappels Litiges Activités	788
Total	28 959

Notes sur le bilan

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	72 669	3 446			76 115
Total	72 669	3 446			76 115
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 446			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 152 797 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 815	15 815		
Dettes fiscales et sociales	88 083	88 083		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	661	661		
Produits constatés d'avance	48 238	48 238		
Total	152 797	152 797		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FFNP	15 815
Dettes provis. congés à payer	33 944
Charges soc.sur congés à payer	10 614
Chg fiscales congés à payer	3 133
Total	63 506

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	637		
Total	637		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	47 976		
PCA Adhérents	231		
PCA Non Adhérents	31		
Total	48 238		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources**Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2019
PRESTATIONS AUX ADHERENTS COTISATIONS ET AUTRES PRODUITS	
TOTAL	403 105

Charges et produits d'exploitation et financiers**Subventions d'exploitation****Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel****Opérations de l'exercice**

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	179	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	401	
Rentrées sur créances amorties		107
TOTAL	580	107

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		36 187
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre		36 187

Notes sur le compte de résultat**Autres informations relatives au compte de résultat**

Le poste de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers,

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée

Les subventions de fonctionnement affectées se décomposent de la manière suivante:

Ressources	Montant accordé Fonctionnement	Investissement
Prestation services CAF	112 437	-
Subventions fonctionnement CAF	9 990	-
Mairie de La Crau	470 000	-
FONJEP	7 107	-
Aides Emplois (service civique)	2 564	-
TPM	85 000	-
TOTAL	687 098	0

Les ressources provenant de la générosité se décomposent de la manière suivante:

Ressources	Montant accordé	Montant utilisé en cours d'exercice
Dons et collectes	820	820
TOTAL	820	820

Détail des fonds associatifs

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Subventions d'investissement affectées à ses bien renouvelables antérieurs	22 002			22 002
Subventions Région sans droit de reprise	20 025			20 025
Subventions CAF sans droit de reprise	62 301			62 301
Subventions d'investissement Mairie sans droit de reprise	32 623	6 500		39 123
TPM sans droit de reprise	10 000			10 000
Conseil Départemental	450			450
Conseil Régional	2 952			2 952
Mairie avec droit	6 500	12 000	6 500	12 000
Subventions CAF avec droit de reprise		15 720		15 720
Réserve de trésorerie	177 142			177 142
Reports à nouveau	33 226	15 904		49 130
TOTAL	367 221	50 124	6 500	410 845

Autres informations

Information sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Selon la loi 2006/586 du 23/05/2006 (article 20), les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, ainsi que leurs avantages en nature.

Pour information le total des salaires annuels brut des trois cadres les mieux rémunérés s'élève à 108 076 €

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Prestations en nature	181 935	159 005
Bénévolat		
Dons en nature		
Total	181 935	159 005
Emplois		
Mise à disposition gratuite de biens et services	181 935	159 005
Secours en nature		
Personnel bénévole		
Total	181 935	159 005

Association JEUNESSE INTER SERVICES

Espace Pluriel
Boulevard de la République
83260 LA CRAU

RAPPORTS ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES JEUNESSE INTER SERVICES Exercice clos le 31 décembre 2019

**Association
JEUNESSE INTER SERVICES**

Espace Pluriel
Boulevard de la République
83260 LA CRAU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

JEUNESSE INTER SERVICES
Espace Pluriel
Boulevard de la République
83260 LA CRAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 mars 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association JEUNESSE INTER SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Plus particulièrement pour les subventions, nous nous sommes attachés à vérifier la consommation de l'assiette de dépenses et leur rattachement à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Toulon, le 26 mai 2020

Eric DUBEC
Commissaire aux Comptes Associé
Président SAS Groupe FGC



Annexés au présent rapport :
Comptes annuels de l'exercice

Bilan Association

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 383	29 383		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	43 341	40 894	2 446	-253
Autres immobilisations corporelles	161 139	122 504	38 635	12 143
Immobilisations financières				
TIAP & autres titres immobilisés	10 710		10 710	10 523
ACTIF IMMOBILISE	244 673	192 782	61 791	22 413
Stocks				
Matières premières et autres approv.	1 280		1 280	1 139
Avances et acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	
Créances				
Usagers et comptes rattachés		788	-788	-1 885
Autres créances	94 561		94 561	136 219
Divers				
Disponibilités	527 463		527 463	533 710
Charges constatées d'avance	637		637	2 804
ACTIF CIRCULANT	624 942	788	624 153	671 987
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	869 515	193 570	675 944	694 400

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
Tva Intracom : FR77739500700

Bilan Association

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	184 573	156 853
Autres réserves	177 142	177 142
Report à nouveau	49 130	33 227
RESULTAT DE L'EXERCICE	36 187	15 903
FONDS PROPRES	447 032	383 125
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	76 115	72 669
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	76 115	72 669
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 815	76 495
Dettes fiscales et sociales	88 083	116 441
Autres dettes	661	419
Produits constatés d'avance	48 238	45 251
DETTES	152 797	238 606
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	675 844	684 400

SAS GROUPE FGC
 04 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tél : 04 94 16 54 00
 Siret : 739 500 700 00078
 Tva Intracom : FR7739500700

Compte de résultat Association

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
Production vendue	352 759
Subventions d'exploitation	687 098
Reprises et Transferts de charge	17 724
Cotisations	50 348
Autres produits	7 900
Produits d'exploitation	1 115 827
Achats de matières premières	9 922
Variation de stock de matières premières	-140
Autres achats non stockés et charges externes	236 867
Impôts et taxes	49 684
Salaires et Traitements	625 432
Charges sociales	147 690
Amortissements et provisions	12 734
Autres charges	4
Charges d'exploitation	1 081 993
RESULTAT D'EXPLOITATION	33 835
Produits financiers	2 081
Résultat financier	2 081
RESULTAT COURANT	36 916
Produits exceptionnels	1 195
Charges exceptionnelles	580
Résultat exceptionnel	614
Impôts sur les bénéfices	343
EXCEDENT OU DEFICIT	36 187
Contribution volontaires en nature	
Bénévolat	181 835
Total des produits	181 835
Secours en nature	181 835
Total des charges	181 835

SAS GROUPE FGC
 64 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tél : 04 94 18 64 00
 Siret : 739 600 700 00078
 Tva Intracom : FR77739600700

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : JIS JEUNESSE INTER SERVICE - LA CRAU

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 675 945 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 36 187 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/03/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 3 à 4 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 1 à 3 ans
- * Mobilier : 4 à 8 ans

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
Tva Intracom : FR77739500700

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
Tva Intracom : FR7739500700

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 383			29 383
Immobilisations incorporelles	29 383			29 383
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 620	2 721		43 341
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 294			10 294
- Matériel de transport	4 500			4 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	111 646	34 699		146 345
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	167 060	37 419		204 480
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	10 523	187		10 710
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 523	187		10 710
ACTIF IMMOBILISE	206 967	37 606		244 573

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
Tva Intracom : FR77739500700

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		37 419	187	37 606
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		37 419	187	37 606
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

SAS GROUPE FGC
 64 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tel : 04 94 18 54 00
 Siret : 739 500 700 00078
 Tva Intracom : FR7739500700

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 383			29 383
Immobilisations incorporelles	29 383			29 383
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 873	293	271	40 894
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 264	30		10 294
- Matériel de transport	4 500			4 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	99 534	8 177		107 710
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	155 170	8 500	271	163 398
ACTIF IMMOBILISE	184 553	8 500	271	192 782

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tel : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
Tva Intracom : FR7739500700

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 95 199 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	94 561	94 561	
Charges constatées d'avance	637	637	
Total	95 199	95 199	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Personnel Produits à recevoir	661
Produits divers à recevoir	27 510
PAR Rappels Litiges Activités	788
Total	28 959

SAS GROUPE FGC
 64 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tél : 04 94 18 54 00
 Siret : 739 500 700 00078
 Tva Intracom : FR77739500700

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	72 669	3 446			76 115
Total	72 669	3 446			76 115
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		3 446			
Financières					
Exceptionnelles					

SAS GROUPE FGC
 64 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tél : 04 94 18 64 00
 Fax : 04 94 18 64 01
 Tva Intracom : FR7739600700

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 152 797 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 815	15 815		
Dettes fiscales et sociales	88 083	88 083		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	661	661		
Produits constatés d'avance	48 238	48 238		
Total	152 797	152 797		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FFNP	15 815
Dettes provis. congés à payer	33 944
Charges soc.sur congés à payer	10 614
Chg fiscales congés à payer	3 133
Total	63 506

SAS GROUPE FGC
64 Chemin de la Baume
83200 TOULON
Tél : 04 94 18 54 00
Siret : 739 500 700 00078
Tva Intracom : FR77739500700

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	637		
Total	637		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	47 976		
PCA Adhérents	231		
PCA Non Adhérents	31		
Total	48 238		

SAS GROUPE FGC
 64 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tél : 04 94 18 54 00
 Siret : 739 500 700 00078
 Tva intracom : FR7739500700

Chiffre d'affaires et ressources**Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2019
PRESTATIONS AUX ADHERENTS COTISATIONS ET AUTRES PRODUITS	
TOTAL	403 105

Charges et produits d'exploitation et financiers**Subventions d'exploitation****Charges et Produits exceptionnels****Résultat exceptionnel****Opérations de l'exercice**

SAS GROUPE FGC
 64 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tél : 04 94 18 54 00
 Siret : 739 500 700 00078
 Tva Intracom : FR77739500700

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	179	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	401	
Rentrées sur créances amorties		107
TOTAL	580	107

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat de l'exercice		36 187
Part du résultat sur gestion conventionnée		
Part du résultat sur gestion libre		36 187

Notes sur le compte de résultat

Autres informations relatives au compte de résultat

Le poste de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers,

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée

Les subventions de fonctionnement affectées se décomposent de la manière suivante:

Ressources	Montant accordé Fonctionnement	Investissement
Prestation services CAF	112 437	-
Subventions fonctionnement CAF	9 990	-
Mairie de La Crau	470 000	-
FONJEP	7 107	-
Aides Emplois (service civique)	2 564	-
TPM	85 000	-
TOTAL	687 098	0

Les ressources provenant de la générosité se décomposent de la manière suivante:

Ressources	Montant accordé	Montant utilisé en cours d'exercice
Dons et collectes	820	820
TOTAL	820	820

SAS GROUPE FGC
 64 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tel : 04 94 18 54 00
 Siret : 739 600 100 00078
 Tva Intracom : FR7739500700

Détail des fonds associatifs

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Subventions d'investissement affectées à ses bien renouvelables antérieurs	22 002			22 002
Subventions Région sans droit de reprise	20 025			20 025
Subventions CAF sans droit de reprise	62 301			62 301
Subventions d'investissement Mairie sans droit de reprise	32 623	6 500		39 123
TPM sans droit de reprise	10 000			10 000
Conseil Départemental	450			450
Conseil Régional	2 952			2 952
Mairie avec droit	6 500	12 000	6 500	12 000
Subventions CAF avec droit de reprise		15 720		15 720
Réserve de trésorerie	177 142			177 142
Reports à nouveau	33 226	15 904		49 130
TOTAL	367 221	50 124	6 500	410 845

SAS GROUPE FGC
 64 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tel : 04 94 18 64 00
 Siret : 729 600 700 0078
 Tva Intracom : FR7739500700

Autres informations

Information sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Selon la loi 2006/586 du 23/05/2006 (article 20), les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, ainsi que leurs avantages en nature.

Pour information le total des salaires annuels brut des trois cadres les mieux rémunérés s'élève à 108 076 €

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Prestations en nature	181 935	159 005
Bénévolat		
Dons en nature		
Total	181 935	159 005
Emplois		
Mise à disposition gratuite de biens et services	181 935	159 005
Secours en nature		
Personnel bénévole		
Total	181 935	159 005

SAS GROUPE FGC
 64 Chemin de la Baume
 83200 TOULON
 Tel : 04 94 18 54 00
 Siret : 739 600 700 00078
 Tva Intracom : FR77739500700

Association
JEUNESSE INTER SERVICES

Espace Pluriel
Boulevard de la République
83260 LA CRAU

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée Générale des comptes
clos le 31 décembre 2019



Groupe **FGC**

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Toulon - Six-Fours-les-Plages - Trets en Provence - Saint Raphaël

MEMBRE ASSOCIÉ
AUDECIA

JEUNESSE INTER SERVICES

Espace Pluriel

Boulevard de la République

83260 LA CRAU

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres de l'Association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions, en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

.../...

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 dudit code qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

▪ VILLE DE LA CRAU :

Entité concernée : La Ville de la Crau est représentée au sein du Conseil d'Administration de l'association Jeunesse Inter Services.

- **Mise à disposition gratuite de matériel, de locaux et de personnel :**

Objet : Mise à disposition gratuite de matériel, de locaux et de personnel.

Période : Une convention de partenariat a été conclue pour la période courant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020 suite à la délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2018.

Montants et modalités :

Le montant total des mises à dispositions gratuites (matériel, locaux et personnel) de la Ville de la Crau s'élève pour l'exercice 2019 à 181 834.94 euros.

- **Subvention de fonctionnement :**

Dates, montants et modalités :

Le Conseil Municipal, réuni le 4 avril 2019, a octroyé à l'association Jeunesse Inter Services une subvention de fonctionnement de 580 000 euros (délibération n°2019/038/19) se répartissant comme suit :

- ⇒ 470 000 euros relatifs au fonctionnement de l'association,
- ⇒ 40 000 euros de solde de subvention de fonctionnement,
- ⇒ 70 000 euros destinés à compenser le coût de la mise à disposition du personnel municipal.

Toutefois, compte tenu du résultat 2019, l'association JEUNESSE INTER SERVICES a renoncé aux versements des 40 000 et 70 000 euros cités plus avant. Ainsi, le montant des produits

afférents à la subvention de fonctionnement allouée par la Mairie de La Crau, s'élève à 470 000 euros.

- **Subvention d'investissement :**

Le Conseil Municipal, réuni le 24 juin 2019, a octroyé à l'association Jeunesse Inter Services une subvention d'investissement de 12 000 euros (délibération n°2019/065/23).

A Toulon, le 26 mai 2020

Eric DUBEC
Commissaire aux Comptes Associé
Président SAS Groupe FGC

